

Nombre de membres

en exercice: 23

Présents : 12

Votants: 17

Séance du 18 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 18 novembre 2025, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Patrick GOT, Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Chantal BENOIT, Christine TIGNOL, Stéphan GYBELY, Jean François VORMS, Stéphanie FORCADA, Roger DUCASSY, Mélanie IGLESIAS

Représentés: Bruno ANIEN par Gérard SOLÉ, Alain SERRAT par Patrick GOT, Isabelle MINGORANCE par Jeanne OUROS, Olivia FORNOUS NOYÉ par Jean Philippe HIDALGO, Johanna MARIN par Mélanie IGLESIAS

Excuses:

Absents: Catherine PORTAS, Stéphanie MANNINO, Nicolas BARDETIS, Raphaël ROS, Jérôme ROFES, Catalina BERIOT

Secrétaire de séance: Jeanne OUROS

Approbation du compte rendu de la séance du 21 octobre 2025 :

Adopté par 14 voix pour et 3 votes contre (Mélanie Iglesias, Christine Tignol, Johanna Marin)

Objet: Renouvellement de polices d'assurances de la Commune - DE_2025_056

OBJET : Renouvellement de polices d'assurances de la Commune

Le Maire expose à l'assemblée que quatre lots des polices d'assurance de la commune arrivent à échéance au 31 décembre 2025. Il rappelle que les communes sont aujourd'hui confrontées à des difficultés notables pour assurer les risques inhérents aux collectivités.

Les quatre lots mis en concurrence sont les suivants :

Lot 1 : Dommages aux biens

Lot 2 : Responsabilité civile générale

Lot 3 : Protection juridique

Lot 4 : Protection fonctionnelle et défense pénale des élus et des agents

Une consultation a été organisée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée du 24 juillet au 15 octobre 2025 auprès de nos assureurs titulaires des marchés, d'agents généraux locaux et par publication sur le site internet de la Commune.

Les offres réceptionnées ont confirmé le désengagement des principaux assureurs de la commune (Groupama et SMACL).

	Cabinet Quintana (AXA)	Cabinet Madelaine et Brisset (CFDP)	Groupama
Lot 1 : Dommages aux biens	Offre groupée lot 1 et 2		
Lot 2 : Responsabilité civile générale	1+2 : 8 975.62€TTC		
Lot 3 : Protection juridique	Offre groupée lot 3 et 4	921.21€TTC	
Lot 4 : Protection fonctionnelle et défense pénale élus et agents	3+4 : 860.61€TTC		667.07€TTC

Après examen des offres et en considération de la valeur technique, du prix des prestations et des moyens de gestion des contrats et des sinistres, le Maire propose l'attribution des lots des polices d'assurance aux candidats suivants :

Lot 1 et 2 : AXA assurances (Cabinet Quintana) pour une cotisation prévisionnelle 2026 de 8 975.62€ TTC

Lot 3 : CFDP (Cabinet Madelaine et Brisset) pour une cotisation prévisionnelle 2026 de 921.21€ TTC

Lot 4 : Groupama pour une cotisation prévisionnelle 2026 de 667.07€ TTC.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- D'ATTRIBUER les lots de la consultation lancée pour le renouvellement des polices d'assurances de la commune selon la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jours, mois et an que dessus

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture

POUR EXTRAIT CONFORME
En Mairie, le 19 novembre 2025
Le Maire, Patrick GOT



A la suite de cette question, Mélanie Iglésias et Christine Tignol déclarent ne plus vouloir siéger à cette séance du Conseil municipal et quittent la salle.

Le quorum nécessaire aux délibérations n'étant plus atteint. La séance doit être levée.

Les questions relatives à l'adhésion au fonds de reboisement "Arbore en France" et à l'attribution de la carte cadeaux de Noël au personnel communal sont ajournées.